

# TRAITAM SOL

Date de préparation 09-avr.-2015

Date de révision 09-avr.-2015

Numéro de révision: 1

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Code produit ZAA01  
Nom du produit TRAITAM SOL  
Synonymes -  
Substance pure/préparation Préparation

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Fumigant

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Fournisseur UPL France  
Energy Park  
132-190 Boulevard de Verdun  
92400 COURBEVOIE  
Tél.: + 33 (0)1 46 35 92 00  
e-mail : contact.uplfrance@uniphos.com  
fds.cerexagri@uniphos.com

Adresse e-mail

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence **(CARECHEM 24): +44 (0) 1235 239670**

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59  
Centres Antipoison :  
Angers : 02 41 48 21 21  
Bordeaux : 05 56 96 40 80  
Lille : 0 825 812 822  
Lyon : 04 72 11 69 11  
Marseille : 04 91 75 25 25  
Nancy : 03 83 32 36 36  
Paris : 01 40 05 48 48  
Rennes : 02 99 59 22 22

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification du mélange

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

**Code(s) R** Carc. Cat. 3; R40 Repr. Cat. 3; R63 Xn;R20/22 R31 C;R34 R43 N;R50/53

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cette section, voir article 16

**Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008**

Corrosif pour les métaux	Catégorie 1 - H290
Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4 - H302
Acute Toxicity - Vapours	Catégorie 4 - H332
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 - H314
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - H317
cancérogénicité	Catégorie 2 - H351
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2 - H361
STOT - exposition répétée	Catégorie 2 - H373
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - H400
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 1 - H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Éléments d'étiquetage selon le Règlement (CE) N° 1272/2008**



**mention d'avertissement**

**Danger**

**mentions de danger**

- H290 - Peut être corrosif pour les métaux
- H302 - Nocif en cas d'ingestion
- H332 - Nocif par inhalation
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
- H351 - Susceptible de provoquer le cancer
- H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
- H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)**

- P405 - Garder sous clef
- P201 - Se procurer les instructions avant utilisation
- P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir, P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
 P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher  
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin  
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
 P391 - Recueillir le produit répandu  
 P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation nationale

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

**Mentions de danger spécifiques de l'UE**

EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique  
 EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

**2.3 Autres dangers**

La consommation de boissons alcoolisées peut amplifier les effets toxiques

**3. Composition/informations sur les composants**

**3.2. MÉLANGES**

Nom chimique	N° CE	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)	No REACH.
Metam-sodium	Present	137-42-8	30 - 40	Repr. Cat. 3; R63 Carc. Cat. 3; R40 C;R34 N;R50-53 R31 R43 Xn;R20/22	Met. Corr. 1 (H290) Skin Corr. 1B (H314) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 4 (H332) Carc. 2 (H351) Repr. 2 (H361) STOT RE 2 (H373) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) (EUH031) (EUH401)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cette section, voir article 16

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
<b>Contact oculaire</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau NE PAS faire vomir En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette Traiter les symptômes Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ceinture et bande abdominale.
<b>Inhalation</b>	Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée Amener la victime à l'air libre En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Céphalées.  
Nausées.

### 4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Conseils généraux pour les dithiocarbamates  
Biosurveillance possible en cas d'exposition chronique : taux de TTCA dans l'urine enfin de journée de travail/de semaine.  
Prise de sang pour les effets différés : examen du foie, de la fonction rénale, de la fonction thyroïdienne.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Jet d'eau pulvérisée Agent chimique sec mousse résistant à l'alcool
<b>Moyens d'extinction déconseillés</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Danger spécial</b>	La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques: Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), Monoxyde de carbone, Oxydes de carbone
-----------------------	---

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection  
Éviter les ruissellements vers les cours d'eau et les égouts

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer le personnel vers des zones sûres  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements  
Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage  
Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger  
Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines  
Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger  
Absorber le déversement avec une matière inerte (par exemple de la terre ou du sable sec), puis la placer dans un récipient à déchets chimiques  
Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés.

## **7. Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Manipulation**

Mettre en place une ventilation adaptée  
S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail

#### **Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements  
Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver bien fermé, au frais et au sec  
Ne pas entreposer près d'acides forts  
Conserver à une température inférieure à 35 °C  
Ne pas réutiliser les récipients vides

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

<b>Limites d'exposition</b>	Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle
<b>Niveau dérivé sans effet (DNEL)</b>	Aucune information disponible
<b>Concentration prévisible sans effet (PNEC)</b>	Aucune information disponible

### 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques</b>	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
-----------------------------	---

#### **Équipement de protection individuelle**

<b>Protection des yeux</b>	lunettes de sécurité à protection intégrale. écran facial.
<b>Protection de la peau</b>	Porter un équipement de protection adéquat. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques.
<b>Protection des mains</b>	gants en nitrène.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire portant un filtre du modèle ABEKP3.

<b>Autres équipements de protection</b>	<p>- Pour protéger l'opérateur, porter :</p> <p>Pulvérisateurs à rampe ou à jet projeté :</p> <p>pendant le mélange/chargement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;</li> <li>- Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant ;</li> <li>- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus la combinaison précitée ;</li> <li>- Protections respiratoires certifiées : demi masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN 14387)</li> <li>- Bottes de protection conformes selon la norme EN 13 832-3 pendant l'application –</li> </ul> <p>Si application avec tracteur avec cabine</p> <p>Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant ;</p> <p>Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine ;</p> <p>Si application avec tracteur sans cabine</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ;</li> <li>- Protections respiratoires certifiées : demi masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN 14387)</li> </ul> <p>pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;</li> <li>- Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant</li> <li>-EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus la combinaison précitée</li> <li>- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3) ;</li> <li>- Bottes de protection conformes selon la norme EN 13 832-3</li> </ul> <p>- Pour protéger le travailleur, porter :</p>
---	---

- Bottes de protection conformes selon la norme EN 13 832-3
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer les égouts  
 Ne pas contaminer les eaux de surface  
 Éviter la pénétration dans le sous-sol

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

aspect	Jaunâtre
État physique	Liquide
	Concentré soluble
Odeur	Aucune information disponible

Propriété	VALEURS	Remarques/ Méthode
<b>pH</b>	7.5 - 10.5	(42% solution)
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Aucune information disponible	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	97-102 °C	
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet	Sans objet
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>	N'est pas facilement inflammable	
<b>pression de vapeur</b>	0.0575 Pa	@25°C (99.9%)
<b>densité</b>	1.15 - 1.21 g/ml	
<b>Hydrosolubilité</b>	578.29 g/l (99.9%)	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune information disponible	
<b>Coefficient de partage :</b> n-octanol/eau	log Pow : - 2.91	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible	
<b>température de décomposition</b>	Aucune information disponible	
<b>viscosité</b>	3.54 mm2/s @ 20°C	Viscosité, cinématique
<b>Propriétés comburantes</b>	Non comburant	
<b>Propriétés explosives</b>	Du fait de la structure chimique du produit, une réaction explosive n'est pas envisageable.	

**9.2 AUTRES INFORMATIONS**

<b>Teneur en COV</b>	Aucune information disponible
----------------------	-------------------------------

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Voir les matériaux incompatibles.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Corrosif pour les métaux.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur

### 10.5 matières incompatibles

Se décompose en présence d'acides forts. Corrosif pour les métaux.

### 10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Éviter la pénétration dans le sous-sol. Des vapeurs de (d') MITC peuvent se libérer pendant la mise en oeuvre. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre. Oxydes de carbone. Disulfure de carbone. Sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S).

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Effets locaux

**Inhalation**

Nocif par inhalation.

**Contact oculaire**

Corrosif, Provoque des lésions oculaires graves.

**Contact avec la peau**

corrosif, (lapin).

**Ingestion**

NOCIF PAR INGESTION.

**DL50 orale**

896 mg/kg (rat)

**DL50 cutanée**

> 2000 mg/kg (rat)

**CL50 par inhalation**

2.54 mg/l (rat)

#### Toxicité chronique

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucune information disponible.

**sensibilisation**

Sensibilisation cutanée. (cobaye).

**Effets cancérogènes**

Évidence limitée de cancérogénicité dans les études sur les animaux

**EFFETS MUTAGÈNES**

Ne présente pas d'effet mutagène dans les expériences sur l'animal

**Effets sur la reproduction**

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

**STOT - exposition unique**

Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée**

Aucune information disponible.



**Effets sur certains organes cibles** Paroi nasale. Rein. foie. Vessie.  
**Symptômes** nausées, Céphalées.

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

CE50/72h/algues = 0.56 mg/l  
 EC50/48h/Daphnia = 1-10 mg/l  
 CL50/poisson/96 h = 0.10-100 mg/l

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

### 12.4 Mobilité dans les sols

log Koc : < 50.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)  
 Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

### 12.6 Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées
Metam-sodium	Group I Chemical	High Exposure Concern

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**Emballages contaminés** Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination.

**No de déchet suivant le CED** 020108 - déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

**AUTRES INFORMATIONS** Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

**14. Informations relatives au transport****ADR/RID**

<b>14.1 N° ONU</b>	UN3267
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Liquide organique, corrosif, basique, n.s.a ( Metam-sodium )
<b>14.3 Classe de danger</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	274
Code de restriction en tunnel	(E)

**IMDG/IMO**

<b>14.1 N° ONU</b>	UN3267
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s ( Metam-sodium )
<b>14.3 Classe de danger</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Marine pollutant
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	274

**IATA/ICAO**

<b>14.1 N° ONU</b>	UN3267
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s ( Metam-sodium )
<b>14.3 Classe de danger</b>	8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	A3, A803

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE                                   Jusqu'au 31 mai 2015 : Rubrique 1172  
 A partir du 1er Juin 2015 : 4510

Homologation n° :                               9900384

- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement

#### Inventaires internationaux

<b>TSCA</b>	Est conforme
<b>EINECS/ ELINCS</b>	Est conforme
<b>DSL/NDSL</b>	Est conforme
<b>PICCS</b>	Est conforme
<b>ENCS</b>	Est conforme
<b>Chine</b>	Est conforme
<b>AICS (Australie)</b>	Est conforme
<b>KECL</b>	Est conforme

#### Légende

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire  
**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées  
**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques  
**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

## 16. Autres informations

### Texte intégral des phrases R citées dans les sections 2 et 3

R40 - Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes  
R63 - Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant  
R31 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique  
R34 - Provoque des brûlures  
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R20/22 - Également nocif par inhalation et par ingestion  
R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H290 - Peut être corrosif pour les métaux  
H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H332 - Nocif par inhalation  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer  
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique  
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Date de révision 09-avr.-2015

Remarque sur la révision sections mises à jour: 2; 3; 4; 11; 12; 14

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

### Clause de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication. Ils concernent le PRODUIT EN L'ETAT. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun nouveau danger ne puisse apparaître. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit. Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**